Diplôme : Titre RNCP niveau 6 - Responsable d'établissement de l'économie sociale et solidiaire / code RNCP : 3435

Unités constitutives du diplôme et règlement d'examen

Unités certificatives		Apprentis	
Nature des épreuves	Unités	**Forme**	**Durée**
Gestion d'un établissement dans un contexte socio-économique	BC1	Ponctuelle : Dossier écrit 20 à 25 pages RV maximum	
		Soutenance orale	1 heure
Management de projet - spécialité ESS	BC2	Ponctuelle : Dossier écrit 20 à 25 pages RV maximum	
		Soutenance orale	1 heure
Gestion financière et administrative - spécialité ESS	BC3	Ponctuelle Ecrite	3h30
Gestion des ressources humaines - spécialité ESS	BC4	Ponctuelle écrite	3h30

Pour valider le titre REESS, le passage des épreuves certificatives est obligatoire.

Cadrage des épreuves

Chaque module, excepté le module BC2 « Management de projet- Spécialié ESS, peut être :

- acquis » dès lors que le jury a validé le bloc de compétences

- non acquis » dès lors que le jury n'a pas validé le bloc de compétences

- en cours d'acquisition » dès lors que le jury évalue que le candidat a besoin de temps pour acquérir l'ensemble des compétences du bloc.

Les candidats n'ayant pas validé une ou plusieurs épreuves peuvent représenter ladite épreuve lors de la session suivante après en avoir fait la demande par écrit.

Il n'existe aucune notion de compensation entre les modules.

La validation du module BC2 « Management de projet- Spécialité ESS » est obligatoire pour obtenir le titre REESS et sur les autres modules, un seul module « en cours d'acquisition » est